

DECLARATION LIMINAIRE AU CTL DU 19/05/2016

Monsieur le Président,

Les manifestations contre la loi Travail réunissant salariés, jeunes et retraités s'enchaînent et la mobilisation ne faiblit pas. Après le passage en force à l'Assemblée, et en attendant la grand messe footballistique pour distraire le bon peuple, le gouvernement joue sur l'usure et le pourrissement de la mobilisation. Les salariés sentent bien que le marché du travail s'oriente vers plus de précarité et un détricotage des acquis sociaux durement gagnés par les luttes des anciens. Les jeunes ont peur pour leur avenir et les anciens ont de plus en plus de mal à joindre les 2 bouts. 80 milliards d'euros échappent chaque année à l'impôt et la colère monte. Les injustices s'accroissent, le peuple souffre et le gouvernement est aux abois. L'argent ne manque pas. Il s'agit d'une question de juste répartition et d'aller le chercher là où il se trouve. Avec cette loi sur le travail, quelle crédibilité donner au dialogue social dans l'entreprise sans garanties légales nationales des droits des salariés ?

Dans la fonction publique et la DGFIP, c'est le même déni de démocratie qui se met en place. Ça ne s'appelle pas le 49.3 mais c'est le passage en force avec le déploiement du PPCR, de la RIFSEEP, des attaques sur les règles de gestion, l'appel aux apprentis et autres travailleurs précaires hors statuts. Si la loi Travail s'applique, c'est l'ensemble des salariés qui va trinquer.

Concernant l'ordre du jour et plus précisément sur la mise en place du PTDR, autrement dit PNR ou STDR ou encore PNTDR, Solidaires FP, qui prône le renforcement du contrôle fiscal, dénonce le traitement de faveur accordés aux tricheurs repentis ; qui casse l'équité fiscale dans le traitement des dossiers. L'Etat prend des gants avec ces « grands barons » de la finance alors qu'il n'hésite pas à appliquer diverses majorations et pénalités de retard au commun des contribuables ; ce qui n'améliore pas le consentement à l'impôt de ces derniers.

Solidaires FP le répétera tant qu'il le faudra : JUSTICE FISCALE = JUSTICE SOCIALE ! De plus, se pose la question des moyens humains mis à disposition de ce nouveau service. Il s'agira encore de déshabiller Pierre pour habiller Paul. D'autant plus que la question de la technicité des dossiers pourrait compliquer la tâche des agents affectés.

Sur le bilan de la campagne notation 2015, Solidaires Finances Publiques s'étonne que, dans les documents préparatoires ne figurent pas les bonifications non distribuées et reversées à la Direction Générale. Ces bonifications non distribuées sont de l'argent qui appartient aux fonctionnaires et il ne doit pas y avoir d'effets d'aubaine pour l'Etat sur le dos de son personnel. Il est légitime que l'ensemble des agents récupère en N les retours non distribués en N-1.

Sur la poursuite de la mise en place des caisses uniques – épisode 2, Solidaires FP dénonce la généralisation du dispositif afin d'inciter fortement le public à s'orienter vers le paiement dématérialisé.

Nous nous interrogeons sur la particularité du SIE de Cambrai : la gestion des timbres fiscaux contraindra les usagers à effectuer une double démarche (paiement/délivrance) sur 2 niveaux différents. Ceci ne sera pas une simplification pour les usagers, ni pour les agents.

Comme dénoncé lors de l'épisode 1, les opérations s'avèrent bien plus complexes et bien moins transparentes pour les SPF. Le jeu d'écritures alourdira les tâches du caissier et aboutira à des sources d'erreur et une cacophonie comptable. Solidaires FP se demande si EMMA59 permettra de résoudre ces difficultés, cet outil n'ayant fait l'objet d'aucune présentation.

Sur le TBVS, Solidaires FP tient à pointer quelques sujets.

Le taux de couverture global des effectifs a diminué depuis 2014, de 99% à 97%, ce qui représente un nombre net d'emplois non pourvus de 29, tous grades confondus. Solidaires FP réclame instamment, outre l'arrêt des suppressions d'emplois, le comblement de toutes les vacances de postes au niveau national, par l'appel des listes complémentaires des concours. Il est inadmissible que la gestion des vacances se traduise par la généralisation du statut ALD (+ 26 % par rapport à 2014).

Solidaires Finances Publiques considère la baisse du nombre de fiches de signalement comme un trompe l'œil. Non, les conditions d'accueil dans nos services ne s'améliorent pas. Au contraire, l'augmentation des sollicitations des usagers combinée à la concentration des services et à la dématérialisation forcée entraîne une recrudescence des tensions dans les accueils des CFP. Si l'existence des fiches de signalements est maintenant connue de la majorité, nombre de collègues hésitent encore à les remplir car ils doutent de l'efficacité de la démarche ou sont lassés par la répétition des incidents. Solidaires Finances Publiques demande donc à la DRFiP d'informer correctement les collègues victimes des suites données aux signalements.

3 dossiers de reconnaissance de maladie professionnelle ont été déposés, dont 2 non reconnues et 1 en cours. De quelles pathologies s'agit-il ?

Concernant l'augmentation du nombre de jours de CET rachetés, Solidaires Finances Publiques ne partage pas votre analyse. Selon nous, l'explication principale est la baisse continue du pouvoir d'achat des agents des finances, particulièrement depuis le gel du point d'indice.

Par ailleurs, nous ne comprenons pas comment il est possible de perdre jusque 41 jours de congé pour un agent malgré toutes les mesures existantes notamment pour les collègues en CLM ou CLD (*pages 3 et 5*). Avez-vous des explications ?

De plus, sur ce point, vous affirmez que « 1243 agents ont bénéficié de congés [maladie de courte durée] en 2015 ». Solidaires Finances Publiques vous rappelle que la maladie n'est ni un choix ni un luxe. Le congé maladie est une protection sociale à laquelle on ne recourt pas par gâterie de cœur.

Sur les nouveaux horaires d'ouvertures du CFP d'Hazebrouck. En l'absence de document sur l'expression des agents du site, Solidaires FP s'interroge sur la réalisation d'une consultation des personnels.

